

École Primaire Publique Gutenberg
79200 PARTHENAY
Tél : 05 49 64 04 25
ce.0790332G@ac-poitiers.fr
<http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/gutenberg-parthenay/>

Année 2016-2017

Conseil d'école du mardi 18 octobre 2016

Le conseil d'école s'est tenu en présence de :

Madame Prestat-Berthelot, élue, Adjointe en charge des affaires scolaires,
Mesdames Gasse, Jozwiak, Gingreau, Baraton, Chauvet, Chmielowski, Proux et Messieurs Chaplier,
Haurillon, Gauguin, Représentants des Parents d'Elèves,
Monsieur Jacques Dufour, Délégué Départemental de l'Éducation Nationale
Mesdames Villermet, Benoist, Moine, Timores, Redois, Barreau, Champeau, Cayre, et Messieurs
Mazery et Chevalier enseignants de l'école.

Excusées : Madame Caquineau-Pousse, représentante des parents d'élèves et Mesdames Moine, Vincendeau, et Ferrand, enseignantes.

I-Effectifs scolaires 2016-2017, équipe pédagogique, et répartition:

L'école compte, à ce jour: 249 élèves:

ULIS : 10 élèves : classe de Monsieur Jean-Pierre CHEVALIER,
Classe de CM1-CM2: 27 élèves, 15 CM1 et 12 CM2: classe de Mme FERRAND,
Classe de CM1-CM2: 28 élèves, 17 CM1 et 11 CM2: classe de Mme Sophie BENOIST, et de Mme Elise VINCENDEAU (présente en complément de service le mercredi, jeudi et vendredi).
Classe de CE1-CE2 : 26 élèves, 11 CE1 et 15 CE2 : classe de Mme Isabelle VILLERMET, et de Mme Elise VINCENDEAU (présent en complément de service le lundi). (+ 1 arrivée en novembre)
Classe de CE1- CE2 : 27 élèves: 11 CE1, 16 CE2: classe de Mme Julie TIMORES
Classe de CP-CE1 : 26 élèves, 9 CP et 17 CE1 : classe de Mme Sonia MOINE
Classe de GS-CP : 25 élèves, 8GS et 17 CP : classe de Mme REDOIS (- 2 départs en novembre)
Classe de MS-GS : 25 élèves: 12 en MS et 13 en GS, classe de Mme Sophie BARREAU
Classe de MS-GS : 26 élèves: 13 en MS et 13 en GS, classe de Mme Nadège KABA
Classe de PS : classe de Mmes Marie CAYRE et Patricia CHAMPEAU (présente en décharge de direction le lundi, mardi et un mercredi matin sur deux). La classe compte à ce jour 28 élèves en PS, mais nous attendons 1 élève supplémentaire pour le mois de janvier. Compte tenu des effectifs, il a été décidé de ne pas accueillir les enfants nés 2014.

Sont également rattachés à l'école les enseignants suivants: trois remplaçants : Messieurs Martineau et Mazery et Mme Adeline Martinet.

RASED: Mme Danièle GIMENO (Psychologue) et Mr Patrice MILLET (Maître E) sont amenés à apporter leur aide sur l'école. Les parents qui le souhaitent peuvent rencontrer la psychologue scolaire en prenant directement rendez-vous. Le Réseau d'Aides Spécialisées pour les Elèves en Difficulté intervient à la demande des parents et/ou des enseignants pour ce qui relève de la difficulté scolaire (détecter les difficultés, déterminer les aides à apporter, orienter) tant du point de vue des processus d'apprentissages

que des difficultés comportementales.

ATSEM : Madame Laurence JOSEPH intervient en classe de GS-CP le matin et en classe de PS l'après-midi ; Madame Jennifer GIBault intervient en classe de PS le matin ; Madame Sylvie GUILBEAU dans la classe de MS-GS de Madame BARREAU et Madame Clarisse MOUSSET dans la classe de MS-GS de Mme Kaba.

AVS : Nous avons cette année 2 personnes sous contrat AVS qui apportent leur aide et assurent un accompagnement : dans l'ULIS, Mme Dominique GIREME qui nous quitte en novembre et sera remplacée par . En CM1-CM2, Mme Caroline CLOUZEAU accompagne un élève de CM1-CM2 et intervient également dans la classe de Mme Barreau auprès d'un autre enfant..

II- Règlement intérieur:

Comme tous les ans, il est demandé au Conseil d'Ecole de valider le règlement intérieur de l'école. Le tableau des responsables des différents temps de l'enfant est présenté à signer aux familles en début d'année. Il sera indispensable de l'annexer à la fin du prochain règlement. Dans le cadre de la refondation de l'école, des modifications vont devoir être apportées. Cependant, il est proposé d'attendre le prochain règlement départemental afin d'y aligner celui de l'école. Cela concernera le point III, déroulement de la scolarité (cahier de réussites en maternelle, Livret de Suivi Unique en Cycles 2 et 3), ainsi que le point VI, Hygiène et sécurité (exercices menés dans le cadre de la sécurité).

Un protocole a été adopté pour préciser les responsables des différents temps de l'enfant : le tableau est distribué et signé par les parents en début d'année scolaire. Il nous faudra l'annexer au règlement intérieur, puisqu'il est amené à rester stable.

III- Exercices de sécurité:

Exercice d'évacuation:

Un exercice a eu lieu le 26 septembre en maternelle et en élémentaire, et le 27 septembre au RASED. Tout s'est passé dans le calme.

Reste le problème des sanitaires où l'alarme est mal entendue...

Les dossiers sécurité devaient être déposés dans les écoles, dans un boîtier dédié à cet effet, mais à ce jour rien n'a toujours été fait.

PPMS : le dossier du PPMS (Plan particulier de Mise en Sûreté) a été mis à jour avec la prise en compte de l'exercice « intrusion attentat ». Il a fallu organiser un exercice de ce type dès la période 1. Celui-ci a donc eu lieu le 20 septembre: Bonne réception du message spécifique (« TORTUE ») : L'annonce de l'exercice, 1 er de ce type, a été ouvert par quelques mots rassurants; puis le code alerte "Tortue" a été lancé. Le protocole a bien fonctionné. Les enfants ont rejoint les lieux dans le calme.

Concernant le bâtiment de la maternelle (classes de cycle 1 et GS-CP) où les regroupements ont eu lieu dans les dortoirs, tout s'est bien passé, sans panique. Les enfants ont bien respecté le silence en attendant l'intervention de la directrice pour informer de la fin de l'exercice.

Concernant la partie élémentaire : Confinement CP et CPCE1 : Deux minutes ont se sont écoulées avant que les 2 classes soient cachées et silencieuses. L'exercice s'est déroulé dans le plus grand calme. Les enseignantes ont fermé les volets et les portes. Les élèves ont tenu les 6 minutes d'exercice.

Les classes de CE1-CE2 et Ulis se sont confinées rapidement, et calmement.

Les deux classes de CM1-CM2 sont restées bruyantes sur toute la durée de l'exercice, repérables depuis l'entrée du bâtiment.

Le problème rencontré avec les classes de CM1-CM2 pourra être évité si chaque classe reste dans sa salle. Le grand nombre d'élèves à se blottir dans un espace restreint a compliqué la mise à l'abri.

D'autre part, il semble indispensable de munir les portes des classes élémentaires d'un système de verrouillage.

Le micro de l'élémentaire est à vérifier. Tout fonctionne correctement à partir du micro du bureau de direction.

Les exercices PPMS et Evacuation doivent avoir lieu 3 fois par an.

Le PPMS est validé par le Conseil d'Ecole.

III-Les nouveaux programmes :

En 2015-2016, l'école maternelle rentre dans les nouveaux programmes du cycle 1.

Cette rentrée voit la mise en place des nouveaux programmes de l'école élémentaire, qui ne sont plus rédigés par niveaux de classes mais par cycles avec une redéfinition des cycles :

Le cycle 2 comprend le CP, le CE1 et le CE2 : c'est le cycle des apprentissages fondamentaux.

Le cycle 3 comprend le CM1, le CM2 et la 6^e : c'est le cycle de consolidation.

Le cycle 4 comprend la 5^e, la 4^e et la 3^e : c'est le cycle des approfondissements.

Ils sont conçus en application du nouveau « socle commun de connaissances, de compétences et de culture » qui regroupe cinq grands domaines : les langages pour penser et communiquer ; les méthodes et outils pour apprendre ; la formation de la personne et du citoyen ; les systèmes naturels et les systèmes techniques ; les représentations du monde et l'activité humaine.

L'accent est mis sur les langages, notamment la langue française et les mathématiques, tant à l'oral qu'à l'écrit : les compétences orales sont valorisées ce qui permettra aux élèves en difficultés à l'écrit de pouvoir se trouver en situation de réussite et sur l'importance de l'interactivité et de la transdisciplinarité avec beaucoup de croisements interdisciplinaires.

Les nouveaux programmes mettent en avant des compétences à acquérir, avant l'acquisition des connaissances.

Pour le cycle 2, ils insistent davantage sur les compétences de lecture et notamment de décodage/encodage. La priorité aux bases et aux essentiels y est donnée. Du temps est laissé à l'enfant pour s'approprier la lecture et sa compréhension.

Au cycle 3, l'objectif est de consolider les apprentissages fondamentaux et d'offrir une meilleure liaison entre l'école et le collège.

Dans la continuité, l'élève reste au centre de ces nouveaux programmes et doit être acteur de ses apprentissages (avec plus de travail de groupes et plus de travail individualisé...).

Les attendus de fin de cycles ont demandé aux équipes enseignantes de réaliser des grilles de progressivité, au sein de chaque cycle et de commencer à monter des outils d'individualisation du travail.

Il est à noter le travail fourni l'an passé entre les équipes de cycle 3 des écoles et des deux collèges de secteur afin de monter ensemble des outils communs.

IV-Projet d'École : Les axes ont été définis en 2013-2014.

Les actions développées cette année sont les suivantes :

Axe 1 « Consolider les savoirs fondamentaux dans l'École du socle ... »

Améliorer les acquis des élèves en maîtrise de la langue, en math et culture scientifique et technologique" en garantissant une continuité dans les apprentissages et un meilleur suivi des élèves sur l'ensemble des cycles. Aider l'enfant à développer plus de rigueur dans le travail de production écrite. Des programmations de cycles, outils communs, outils d'évaluations par compétences (en cycles 1 et 3) ont déjà été élaborés, le travail va se continuer cette année.

Actions 2016-2017 : Poursuivre le travail engagé **sur la confiance et l'estime de soi pour renforcer l'expression orale et l'expression écrite** : travail sur la description, la narration, la présentation orale, préparation et réalisation d'interviews, correspondance scolaire, courriers, mise en voix et en textes des expositions du hall.

En cycle 1 : dictée à l'adulte pour la production de textes (cahiers de vie).

Participation au printemps des poètes avec déclamation de poésies dans les autres classes (toutes les classes participent). Pour les classes de CM, participation au projet fédérateur « le théâtre ça se lit aussi ».

Projet d'ateliers théâtre pour les élèves de CM1-CM2 (classe de Mme Benoist) et d'ULIS au collège du Marchioux en fonction des possibilités du collège.

Participation au projet sur le mieux vivre ensemble, organisé par le Patronage laïque le 9 décembre, « Les ambassadeurs du vivre ensemble » pour une classe de cycle 3 qui se fera porte parole auprès des autres enfants de l'école.

Participation au projet « jouons la carte de la fraternité », organisé par la Ligue de l'Enseignement, pour les deux classes de cycle 3, l'ULIS et une classe de CE1/CE2.

Mise en place d'outils et de supports pour la production écrite (lexique cycle1, répertoire de mots usuels en cycle 2, cahier de vocabulaire en cycle 3)

Concernant la compréhension :

Poursuite des temps de lecture d'albums aux plus jeunes (travail de la lecture orale et de la compréhension) ULIS vers PS, CP et CM vers MS-GS,

En cycle 1 production de textes sous forme de dictée à l'adulte : Prise en charge des textes du cahier de vie (formulation explicite) Comptes rendus des expérimentations mises en place au cours des « ateliers scientifiques du mercredi matin ».

En cycles 2 et 3 : Travail autour du texte documentaire: la vie dans les différents pays du monde, textes historiques ou scientifiques. Travail autour de la compréhension orale du récit.

Production écrite : en cycle 2 et 3 : défis entre classes, devinettes, exposés suite aux lectures de documentaires.

Lectures et présentation des modes de vie à travers le monde.

Classes de CM1-CM2 : participation à l'action « Le théâtre ça se lit aussi », en lien avec les collèges.

En CM1-CM2 : Mise en place du Cahier de CM, cahier personnel de production écrite (ressentis, émotions, vécu...)

Concernant la prévention de l'illettrisme :

Cycle 1 : Reprise des repères de progressivité cycle1, au vu des nouveaux programmes de la maternelle et élaboration des cahiers de suivi cycle1.

Mise en place de jeux et d'exercices visant une meilleure discrimination visuelle et auditive, et une meilleure mémorisation visuelle et auditive.

Mise en place des cahiers de lexique renforcement du principe alphabétique

Cycle 2 : *mise en place de supports pour aider à l'acquisition des automatismes*, travail sur l'estime de soi et la prise de confiance, travail sur les différents types d'écrits.

Cycle 3 : Ateliers de lecture à haute voix, Lectures d'albums, de contes, de poèmes aux élèves de maternelle, travail sur la pédagogie de la compréhension, méthodologie, ateliers d'illettrisme au Collège.

Responsabilisation d'élèves de CM2 pour des ateliers avec des élèves de CP/CE1.

En CM1-CM2 (classe de Mme Benoist), travail avec la documentaliste du collège et prêts de livres du CDI.

Fréquentation régulière de la médiathèque, enrichissement des bibliothèques de classes, emprunts de livres.

Une enseignante stagiaire est présente deux jours par semaine jusqu'en mars. Elle prend également des enfants en petits groupes afin de renforcer la lecture.

Evaluations diagnostics, en CP, tests ELFE en CE1, CE2, CM1 et CM2, tests ROC en CM2 et en 6è.

Axe 2 « Prendre en compte les besoins pédagogiques et éducatifs de chacun » : *Aider l'enfant à devenir « citoyen » en l'aidant à prendre en charge des projets au sein de son école, en favorisant les échanges et la coopération, et en valorisant une dynamique collective de participation à la vie de l'école.*

Actions 2016-2017:

Elaboration des livrets de suivi cycle 1, et renforcement de la liaison C1/C2 au vu des résultats aux évaluations CP de début d'année (renforcement du principe alphabétique et de l'entraînement à la phonologie au vu des résultats des évaluations CP de septembre 2016).

Travail de prévention avec la PMI (visite de MS), et signalement d'enfants posant questions. Du point de vue de la santé scolaire, nous regrettons que le service de santé scolaire voie et suive de moins en moins d'élèves qui en ont besoin.

Cycle 3 : Projet autour de l'expression théâtrale, et ateliers théâtre avec le collège du Marchioux (liaison CM2-ULIS/collège)

Enseignante de CM1-CM2 : Echanges de service avec le collège du Marchioux dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme. Les CM1-CM2 sont allés au CDI et dans la salle informatique avec la professeure documentaliste. Des PPRE sont établis pour les élèves rencontrant des difficultés.

Aide du RASED : prise en charge des enfants en difficultés par le Maître E : CE1 en période 1, CP (suite aux évaluations de septembre), puis en fonction des difficultés repérées (P2,3...).

Le RASED peut prendre également en charge des enfants repérés en difficultés en cycle 3.

Les APC complètent ces aides en offrant un soutien régulier (2 x 30 min / semaine).

Une enseignante stagiaire est présente deux jours par semaine jusqu'en mars. Elle prend également des enfants en petits groupes afin de mieux accompagner les élèves.

Axe 3 « Ecole du socle : de l'école au collège... Renforcer la cohérence et la continuité... » :

Renforcer la liaison École-Collège par le développement de projets communs, en cherchant à améliorer la continuité pédagogique, et la transmission d'informations.

Projet « Ecole et collège au cinéma » avec le collège Mendès France (CM2)

Ateliers théâtre avec le collège du Marchioux (ULIS et CM1-CM2)

Projet « le théâtre ça se lit aussi », avec les collèges Mendès France (CM1-CM2 de Mme Ferrand) et Marchioux (CM1-CM2 de Mmes Benoist et Vincendeau). Les enfants pourront assister à un spectacle théâtral à Secondigny.

Poursuite du travail à l'élaboration de grilles de progressivité des apprentissages sur le cycle 3, avec le collège Mendès France et avec le collège du Marchioux (enseignantes de cycle 3).

Classe de Mme Benoist : Echanges de service avec des professeurs du Marchioux dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme, le mardi en début d'après-midi.

Ont été jointes deux fiches actions liées au projet sur le Climat Scolaire :

Coéducation :

Poursuite du travail engagé l'an passé.

Développement d'actions de communication vers l'extérieur (parents, collectivité, communauté éducative, Education Nationale), Favorisation de la relation des élèves avec la collectivité.

Mise à jour du site Internet de l'école.

Dans la feuille d'information et de vie scolaire, plus de place laissée aux différents partenaires (APS, APE, cantine...)

Développement d'actions permettant de créer du lien avec les familles d'autres cultures (participation lors d'actions fédératrices telles que la journée du goût, la semaine de la maternelle, accompagnement aux sorties scolaires, lors des journées USEP...)

Travail sur les différents modes de vie dans le monde.

Pour les familles fragilisées : renforcer le travail d'accompagnement avec le CMS, et l'ADSPJ.

Aides aux devoirs à remplacer par de l'accompagnement scolaire ?? (besoin de former des adultes).

Travail avec la PMI, la médecine scolaire et le RASED pour aider les familles dans le besoin, ou pour mieux répondre à leurs inquiétudes.

Règlement intérieur et règles de vie : des cadres connus à respecter, des cadres protecteurs

Connaissance et respect des différents textes régissant la vie de l'école,

Poursuite du travail engagé.

Reprise du travail sur le règlement d'école.

Rencontres régulières avec les responsables cantine et APS.

Travail autour de la justice scolaire sur les différents temps de l'enfant : réalisation de règlements d'APS et de cantine ayant les mêmes bases que le règlement d'école.

De même pour les systèmes de « sanctions » : adoption de permis, d'affichages.

A la cantine, plus de responsabilités données aux enfants.

Travail sur la laïcité : connaissance de la charte de la laïcité :

Participation au projet sur le mieux vivre ensemble organisé par le Patronage laïque le 9 décembre (« Les ambassadeurs du vivre ensemble ») pour une classe de cycle 3 qui se fera porte-parole auprès des autres enfants de l'école.

Participation au projet « jouons la carte de la fraternité », organisé par la Ligue de l'Enseignement, pour les deux classes de cycle 3, l'ULIS et une classe de CE1/CE2. Cette action aura lieu le 9 décembre.

La sécurité à l'école :

Une fiche action est en cours de rédaction.

IV-Autres actions de l'année:

Actions avec demande de financement auprès de la ville :

Le cycle 1 (classes de maternelle) : dans le cadre des ateliers scientifiques, déplacement au zoorama de Chizé pour mieux connaître le monde animal et aborder la classification.

Cycles 2 et 3 : Il sera proposé aux enfants une initiation au Steel Drum.

En lien avec le projet d'école et dans le cadre de l'enseignement de l'éducation musicale, de l'éducation sportive et de l'instruction civique, les classes s'engagent dans un projet artistique pour développer l'écoute active et l'acuité auditive, les compétences rythmiques, la concentration et la mémorisation.

Classe transplantée : Séjour pédagogique à Préfailles :

Education à l'environnement et au développement durable pour les élèves de CM2.

USEP: L'affiliation USEP permet l'organisation de sorties sportives entre les écoles du secteur scolaire; ainsi que l'emprunt de matériel sportif (matériel de gym, tapis de judo, matériel de prévention routière pour les plus jeunes).

La classe de PS rencontre la classe de PS-MS de Pompaire.

La classe de MS-GS de Mme Barreau rencontre la classe MS-GS de St Aubin.

La classe de GS-CP de Madame Redois rencontre la classe de GS-CP de Beaulieu.

La classe de CP-CE1 rencontre la classe l'école du Tallud.

Les 2 classes de CE1-CE2 de l'école rencontrent la classe de CE2-CM1 d'Amailloux.

La classe de CM1-CM2 de Mme Ferrand, et l'ULIS rencontrent la classe de cycle 3 de Jules Ferry et celle du Tallud

La classe de CM1-CM2 de Mme Benoist rencontre la classe de CM1-CM2 de l'école Jacques Prévert.

Piscine : Les élèves de cycle 2 bénéficient de séances de natation :

Du 16 septembre au 2 décembre : classe de CE1-CE2 de Mmes Villermet et Vincendeau et l'ULIS.

Du 9 décembre au 10 mars : classe de GS-CP de Madame Redois

Du 17 mars au 16 juin : Classe de CE1-CE2 de Mme Timores et Classe de CP-CE1 de Madame Moine.

Un grand merci aux parents qui ont suivi la formation, ont obtenu leur agrément et peuvent accompagner les classes. Une formation aura lieu en janvier.

Projets fédérateurs :

Eco-Ecole : Les élections des délégués sont passées. Les conseils de délégués n'ont pas encore repris. Cette année, nous travaillerons autour d'actions de solidarité.

Cette année il est proposé de travailler sur l'alimentation en lien avec le travail sur le monde, et en partenariat avec la cantine (climat scolaire).

Nous continuons le travail sur la solidarité (une action est en cours d'élaboration avec le Foyer Gabrielle Bordier)

Nous continuons également le tri sélectif (les classes de cycle 3 ont bénéficié d'interventions d'un animateur du CPIE de Coutières, les classes iront visiter le centre de tri).

La Journée du goût s'est bien déroulée encore cette année. Ces moments d'échanges entre enfants sont toujours très riches.

La grande lessive s'est bien déroulée elle aussi. A noter que ce même jour, il était organisé un goûter lors de la garderie du soir : des crêpes réalisées par les enfants étaient proposées aux parents. Bonne participation et moment convivial.

Le marché de Noël : le marché aura lieu le vendredi 16 décembre.

Le jardin : il va bientôt renaître.

A noter que ces différents projets fédérateurs contribuent au climat scolaire.

V- Bâtiments et travaux :

Nous renouvelons nos demandes concernant :

Le lave-mains des sanitaires côté garçons à la maternelle dont le robinet s'est cassé dans les jours qui ont suivi la rentrée, ce qui rend difficile l'apprentissage de l'hygiène.

Les verrous aux portes des classes élémentaires.

Ne pourrait-on avoir un numéro à contacter dans des cas d'urgence afin d'éviter des mois d'attentes ???

La réfection de l'ensemble des classes élémentaires : peinture des classes élémentaires (Les moquettes des murs des classes élémentaires sont anciennes et très poussiéreuses. Il serait bien qu'elles soient enlevées et que les peintures de ces classes soient refaites), changement des huisseries de l'ensemble des classes élémentaires, ainsi que la pose de stores électriques (comme dans les classes de cycle2), Dans les classes de cycle 2, l'installation électrique des VPI n'est pas terminée. Il reste des câbles et des prises diverses suspendus le long du mur, ce qui est dangereux pour les enfants ainsi que pour l'installation (un enfant pourrait tirer sans difficulté sur les fils suspendus...).

-Travaux de remise en état du bâtiment du RASED :

Les fenêtres ne ferment toujours pas.

VIII-Questions diverses :

Commandes de rentrée :

Nous regrettons de ne pas avoir pu être livrés début juillet des commandes faites en mai, pour pouvoir nous organiser et préparer la rentrée bien plus en amont...

Surveillance sur le temps cantine :

Les représentants des parents font part de souffrances psychologiques vécues par les enfants du fait de dysfonctionnements dans la cantine. Un travail a été effectué par la mairie pour rappeler des règles auprès d'agents. Une commission de fonctionnement de la cantine existe. Madame Prestat rappelle que les problèmes de fonctionnement des restaurants scolaires peuvent y être évoqués pour trouver des solutions.

Intimité des toilettes garçons :

Les enfants se sont plaints du manque d'intimité au niveau des urinoirs.

La tarification de la garderie aux élèves de l'ULIS qui arrivent en taxi le matin : les demandes des parents vont pouvoir être prises en compte.

Parking: Le problème des parkings aux abords de l'école subsiste.

A Parthenay, le 18 octobre 2016.

Directrice

Représentante des Parents d'Elèves

Elue chargée des

Affaires Scolaires

Madame Prestat-Barthelemy

Marie Cayre
ECOLE GUTENBERG
10 rue Gutenberg
79200 PARTHENAY
05 49 62 04 25

Madame Baraton

